

L'écureuil



MARCILLY

MARS 2011

IPNS

FAMILLES RURALES



CENTRE DE LOISIRS 2011

A noter : les dates du centre de loisirs pour cet été.

Cette année, les enfants de 4 à 12 ans seront accueillis du **lundi 11 au vendredi 29 juillet 2011**, comme chaque année à la salle des fêtes de Trelins.

Nous vous tiendrons informés du programme dans le prochain journal.

Inscriptions : *vendredi 17 juin* à la salle des fêtes de Marcilly à 18 heures.

Renseignements : Joëlle GOUTTEGATAT : 04 77 97 50 17

SKI

La journée à Valmorel a été un énorme succès : soleil, bonne humeur et neige au rendez-vous! Une expérience à renouveler l'an prochain car d'année en année, la convivialité grandit et nul doute que dans le futur ce sera encore mieux.



Les cours de ski à Chalmazel ont connu moins de succès cette année, ce sont seulement 19 enfants qui ont bénéficié d'un retour de la neige juste pour les vacances et les cours de ski du 28 février au 4 mars.

SCRABBLE

C'est une joyeuse bande qui arrive à 20 H, chaque jeudi pour animer deux parties de scrabble (environ 4 hommes et 10 femmes).

A part les vacances et les vendanges, rares sont les absences car ce jeu favorise la mémoire, la recherche, l'astuce et la bonne humeur.

C'est un jeu collectif qui occupe 4 personnes :

- tirage des lettres,
- animation du tableau,
- minuteur (2 minutes par tirage),
- comptage des points.

Chaque joueur a devant lui son propre jeu et quand le mot le plus cher (le plus de points) est posé au tableau, il inscrit le sien.

Voici l'histoire de ce petit club qui peut accueillir d'autres adhérents

MODERN-JAZZ

Rappel de la date du gala **le samedi 11 juin à la salle Guy Poirieux à Montbrison**, il y aura de la place n'hésitez donc pas à inviter largement pour venir voir ce spectacle de qualité.

Les danseuses pourront exprimer l'intégralité de leur talent sur une vraie scène, alors venez nombreux les applaudir.

ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu **le vendredi 16 septembre** et comme l'an dernier, c'est à cette date que vous pourrez renouveler votre carte et vous inscrire aux activités. Notez la date.

L'association familles rurales de Marcilly a son site internet :

www.famillesrurales.org/marcilly-le-chatel

et une adresse mail : afrmarcilly@famillesrurales.org

Pour l'instant le site n'est pas encore bien rempli mais il va s'enrichir petit à petit.

PROCHAIN ECUREUIL

Remise des articles :

Mardi 31 mai 2011 (Soyez ponctuels !)
(Jean Vernay) email : jean.vernay@wanadoo.fr

Agrafage :
Jeudi 16 juin 2011
A 20 h à la mairie

ASSOCIATION FAMILLES RURALES MARCILLY-LE-CHATEL



STAGE PONEY



L'association propose un stage poney au CERF à MARCOUX pendant les vacances de Pâques.

Le transport est assuré par les parents.

Carte AFR obligatoire (26€50 par famille).

**5 jours consécutifs
pour un groupe de 20 enfants maximum
du lundi 2/5 au vendredi 6/5/2011
de 14h à 17h**

Coût du stage : 85€ pour les enfants de 6 à 11 ans (années 2000-2005)

Participation AFR : 25€ pour les enfants habitant Marcilly (à déduire) 15€ pour les personnes extérieures

Programme proposé :

- temps d'accueil avec activité autour des poneys (brossage, préparation des poneys)
- Jeux à poneys ou balades (en fin de semaine). 1 poney pour 2 enfants
- Goûter (fourni par le centre équestre).
- Découverte de la vie des poneys avec un moniteur pour clôturer l'après-midi.

2 personnes sont demandées par le Centre Equestre pour l'encadrement, (en plus des moniteurs du CERF)

Réunion d'information et d'organisation (trajets...)

**le mardi 19 avril 2011 à 20h,
maison « AMASIS » salle Galathée.**

Pour tous renseignements complémentaires : 04.77.97.53.04 (Sandrine PANGAUD)

Feuille d'inscription à déposer dans la boîte aux lettres de l'AFR (maison Amasis) ou rendre directement à Sandrine PANGAUD.

NOM : Coût 85 €

PRENOM : Déduction AFR - €

Date de naissance : TOTAL : €

Adresse : Si vous n'avez pas la carte AFR 2011, joindre un chèque de 26€50.

N°Tél. :

Mail : (établir deux chèques différents à l'ordre de l'AFR de Marcilly)

S.C.I. Ste Anne

Association Adamas

Au cours de l'automne 2010, la troupe des bâtisseurs de murailles s'est remise au travail pour poursuivre l'édification d'un mur situé côté Est au pied de la tour reliant les salles MELUSINE et GEOFFROY GRAND DENT à la plateforme proposant un vaste et beau panorama sur les alentours.



Cette tour a aussi fait l'objet d'une restauration au printemps 2010 par l'entreprise Hubert MARCOUX de Chalmazel. Ainsi chaque année notre citadelle, siège de la reine AMASIS, reine du Forez, célébrée dans l'Astrée d'Honoré d'Urfé, au XVIIème siècle, se rétablit pierre par pierre et accueille au XXIème siècle de nombreux visiteurs curieux d'y voir évoluer rapaces et couple de loups de Bohème.

Pierre et Claudine DEGARET ont encore employé la trêve hivernale pour améliorer l'aire du spectacle et l'accueil des groupes divers qui viennent parfois y passer la journée entière. A signaler qu'ils portent une particulière attention aux visiteurs handicapés dans l'aménagement de la circulation intérieure.

Rendez-vous pour une nouvelle saison à partir du 3 avril 2011.

L'ADMR, votre partenaire de proximité

Un sourire au quotidien

www.admr.org



Les Associations locales ADMR des Coteaux du Forez et des Rives du Lignon, comme les 57 associations de la Loire, forment une chaîne continue d'entraide, qui passe par votre commune. Elle permet également la création d'emplois dans votre région.

Sur votre commune nous aidons le public suivant (☑) :

Familles :

- Lors d'une indisponibilité des parents liée à un évènement familial : grossesse, naissance, rupture familiale (décès, séparation,...), maladie d'un membre de la famille,... un soutien et un accompagnement peut s'avérer nécessaire à votre domicile.

- Lors d'une reprise d'activité professionnelle des parents ou pour concilier vie familiale et professionnelle une solution adaptée aux besoins peut être organisée avec le service garde d'enfants au domicile des parents.

- Des réponses adaptées développées localement en partenariat avec les élus, au travers la mise en place de lieux d'accueil collectifs de la petite enfance : crèche, multi-accueil, jardin d'enfants, micro crèche.



Personnes handicapées : pour une aide au lever, au coucher, aux déplacements, à la toilette, à la préparation et à la prise du repas, à l'entretien du logement et du linge...

Personnes âgées :



Par l'intervention d'aides à domicile, une aide matérielle est apportée sous forme de services ménagers, courses, repas, entretien du linge... mais aussi une présence et un soutien moral.

Les soins infirmiers à domicile : une équipe composée d'aides soignantes, salariées de l'ADMR et d'infirmiers libéraux assurent des soins infirmiers ou d'hygiène générale auprès des personnes âgées.

L'accueil des personnes âgées en résidence. L'ADMR gère de petites unités de vie (de 20 à 30 places) soit en accueil temporaire soit en hébergement définitif. Ces structures sont délibérément à taille humaine pour faciliter les liens sociaux entre les résidents et favoriser leur bien-être.

Tout public :

Le service de téléassistance FILIEN qui relie les bénéficiaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à des hôtesses téléphoniques. Ces personnes sont à l'écoute et peuvent appeler quelqu'un pour mettre en œuvre les secours (voisins, famille, médecin, pompiers...).

- La téléassistance mobile : grâce à un téléphone mobile équipé d'un GPS, la personne est reliée à la centrale d'écoute Filien. Elle peut se déplacer en toute sécurité.
- Le portage de repas à domicile: il permet une alimentation variée et régulière aux personnes qui ont des difficultés pour préparer leur repas. La livraison à domicile est réalisée en liaison chaude ou froide, chaque jour ou aux jours à votre convenance.
- Le service de petit bricolage-petit jardinage. L'ADMR vous aide dans les travaux d'entretien, de réparations et du jardinage.

La présence de l'ADMR sur plus de 300 communes de la Loire est un atout qui permet aussi de proposer une réponse de proximité. Les 65 années de présence de l'ADMR dans la Loire nous permettent de répondre au mieux aux besoins de chacun.

L'ADMR privilégie avant tout l'établissement d'une relation qui **humanise** les interventions quotidiennes et apporte une dimension d'échange et de reconnaissance mutuelle entre la personne aidée, le bénévole et le professionnel d'intervention. **Bénévoles et salariés assurent une action complémentaire auprès des personnes :**

- Le bénévole par son action d'accompagnement, son sens de l'entraide et son ouverture à tous les partenaires locaux.
- Le salarié par son intervention, sa présence au quotidien et la relation qu'il noue avec la personne au travers des tâches accomplies.

Ces relations privilégiées humanisent les interventions quotidiennes car elles s'appuient sur le " triangle d'or" cher à l'ADMR : un équilibre entre l'action du bénévole, celle du professionnel et celle de la personne aidée.

➤ Des professionnels à votre service

Les services ADMR demandent de plus en plus de compétences pour offrir aux personnes aidées la qualité, la tranquillité et la sécurité qu'elles attendent. Les associations locales ADMR de la Loire emploient plus de 1200 salariés. Chaque année, l'ADMR contribue à la création d'emplois.

L'ADMR développe les compétences de ses salariés et les fait bénéficier de formations reconnues.

➤ Des bénévoles à votre écoute

Ils sont 650 à s'engager au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, handicapées ou malades. 650 bénévoles, hommes et femmes à tisser chaque jour des liens humains et sociaux dans les villes et les villages de la Loire. A l'ADMR, chaque association locale est animée et gérée par une équipe de bénévoles bien implantés dans leur localité : ils connaissent ses habitants, ses institutions, son économie.

Les responsables de l'ADMR sont sur le terrain et répondent aux appels de chacun. Créer un lien efficace et chaleureux, c'est la volonté commune et quotidienne des bénévoles de l'ADMR.



Pour en savoir plus sur nos services, ou nous rejoindre en tant que bénévole, contactez :

**Maison des services ADMR
10, place Mandrillon
42130 BOEN
04/77/24/19/69**

Vous pouvez visiter notre site internet : <http://www.admr.org>

SOU DES ECOLES

Renouvellement du bureau

Le renouvellement du bureau s'est fait à l'issue de l'Assemblée générale du 24 septembre.

Deux nouvelles recrues viennent rejoindre notre équipe : Pascale Gouby et Maria Rosa.

A l'exception du secrétariat, tous les postes restent inchangés:

- **Présidence** : Florence Gagnaire
- **Vice-Présidence** : Philippe Morin
- **Trésorerie** : Séverine Gouttefarde et Françoise Gaumon (partie cantine)
- **Secrétariat** : Maria Rosa
- **Vice-secrétariat** : Christèle Chazal
- **Membres** : Muriel Vernay, Eric Balmet, Vincent Chalayer, Christian Dutel, Pascale Gouby, Béatrice Brejon, Bernard Charassin et Valérie Delauche.

Petit retour sur les dernières manifestations

- Concours de belote du vendredi 5 Novembre

62 doublettes inscrites et les plus chanceux se sont vus remettre :

le 1er prix (80€) pour Franck B. et Laurent V.

le 2ème prix (60€) pour Gilles et Olive

le 3ème prix (40€) Gérald et Cédric

et enfin le dernier prix (deux têtes de cochons) pour les demoiselles Lucie et Céline.

- Vente de lumignons

Cette année encore, la vente de lumignons pour le 8 décembre a été reconduite. Vous avez une fois de plus ouvert vos portes aux enfants et contribué ainsi au succès de notre vente. Merci à tous et à l'année prochaine.

- Stand de la St Nicolas

A l'issue d'une soirée fraîche mais malgré tout très conviviale, nous avons pu constater bons nombres de moustaches chocolatées et sucréesen effet les gourmands étaient au rendez-vous cette année encore.



- Noël

Les enfants ont bénéficié d'une séance de cinéma à «L'entract» à Boën.

Le vendredi 10 décembre les plus petits ont vu « *Ma petite planète chérie* »

Quant aux plus grands, c'est devant « *Alpha et Oméga* » qu'ils se sont émerveillés jeudi 16 décembre.

Ce même jour le Sou a offert aux enfants le repas de Noël, servi à la salle des fêtes. Ce repas a été possible grâce à l'orchestration parfaite de notre cantinière. Merci Cécile, et merci aussi à toutes les bonnes volontés qui se sont jointes à elle.

- LOTO

Le dimanche 6 février à la salle des fêtes

C'est un grand succès qu'a connu cette année encore le loto. Enfants, parents et grands- parents sont venus nombreux afin de tenter leur chance pour gagner un des nombreux lots mis en jeu.

* **Le « Bon voyage » de 500€** a été attribué à M. Maillard de Pralong

* **Le VTT** est également parti à Pralong chez Mme Poyet

* **L'ordinateur portable** a été gagné par Mme Novack

* **le lecteur MP4** par la famille Chanavat de Marcilly.

Les différentes parties, « enfants », « qui perd gagne », « partie gratuite pour tous »...ont récompensé de nombreux gagnants.

Le Sou remercie les 26 sponsors qui ont contribué au franc succès de cette après-midi :

- Au fond du Coffre : Boën / Coiffure du Pavé : Marcilly,
- Portabat : Marcilly / Sylvie Coiffure : Marcilly,
- Ets Briat Meubles : Marcilly / Flor'essence : Marcilly,
- Platerie Perret David : Marcilly / Taxi Charassin : Marcilly,
- Transports Maisse : Marcilly / Sefarian Primeur : Feurs,
- Les Vins Logel : Marcilly / Epicerie Duchez : Marcilly,
- Les Vins Gaumon : Boën / Intermarché : Boën,
- La boulangerie Gaillard : Marcilly / Ets Perret Charpentes : Boën,
- Auberge La Césarde : Marcilly / La volerie du Forez : Marcilly,
- Les Cycles Chazal : Marcilly / Jeanne Esthétique : Marcilly,
- Ylang Ylang Esthétique : Marcilly / La ferme Chazal : St Bonnet le Courreau
- Bar Tabac « Chez Lulu » : Marcilly / La Caisse d'Epargne
- Poterie Delattre : Marcilly / Gagnaire Marc Menuisier : Marcilly

Un grand merci également aux parents pour les délicieuses pâtisseries faites par leurs soins.

Prochain rendez-vous

A l'occasion de la **fête de la Musique le mardi 21 juin** les enfants et leurs institutrices nous présenteront un **spectacle à la salle des fêtes** de Marcilly. (Vous aurez plus de renseignements dans les semaines à venir...)

Projets classes déjà réalisés ou en cours de réalisation

- **Fête du livre** : les enfants ont eu la visite dans leurs classes d'un illustrateur et d'un auteur venus partager avec eux un peu de leur passion.

- **La semaine du goût** : chaque classe a confectionné un gâteau avec une farine différente. Les enfants ont pu apprécier le goût et la subtilité de chacune d'entre elles.

- Prochaines ventes de tickets de cantine:

- Vendredi 18 mars : 8H20 à 8H45
- Vendredi 1 avril : 16H15 à 17H00
- Vendredi 15 avril : 8H20 à 8H45

Hommage à Jean-Luc Bouchet

C'est avec beaucoup de stupeur et d'émotion que nous avons appris le décès de Jean-Luc le vendredi 21 janvier des suites d'une cruelle maladie.

Cet homme discret a longtemps œuvré dans les rangs du Sou des Ecoles. De 1986 à 2000 il a tour à tour été membre, président et vice-président de l'association.

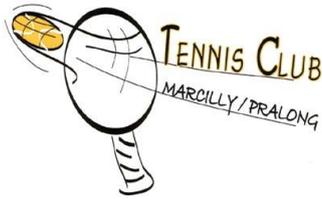
Son dévouement et son engagement pour le Sou ont contribué à sa bonne marche et à sa pérennité.

Sa simplicité, sa sympathie et son action ont été remarquées tout au long de ces années.

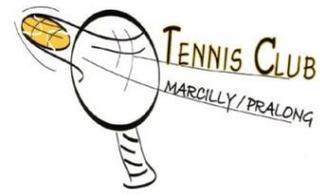
Nous souhaitons lui rendre un hommage mérité et sincère et témoigner à son épouse et à sa famille tout notre soutien.

Au revoir Jean-Luc....





TENNIS - CLUB



MARCILLY PRALONG

TREMBLEMENTS DE TERRE SUR LA PLANETE TENNIS

La dernière marche était vraiment trop haute.

Pourtant, après la fantastique victoire en 5 sets de notre double *Arnaud Clément / Mickaël Llodra*, on s'était vu vainqueur.

Mais non, le rêve est passé, la faute à un *Novak Djokovic* porteur de tout le peuple serbe. Il a su donner la confiance nécessaire à son co-équipier *Victor Troïcki* pour l'emporter dans ce 5^{ème} match décisif.

Ce jour-là, la Serbie était trop forte et a largement mérité **de remporter la Coupe Davis 2010**, il faut bien l'admettre.

Mais forts des exploits que l'équipe de France a réalisés dans cette campagne 2010, il y a des raisons de croire en la victoire dans cette épreuve, et pourquoi pas lors de la prochaine édition dont le 1^{er} tour se jouera en Autriche. Le coup est jouable.

Novak Djokovic ne s'est d'ailleurs pas arrêté là.

Il a enchaîné par une **victoire à l'open d'Australie** en janvier, en balayant tout sur son passage, *Roger Federer* en demi-finale (en 3 sets) et *Andy Murray* en finale (aussi en 3 sets).

Pensez donc que depuis 2005, il s'agissait seulement de la 2^{ème} finale à laquelle ne participait ni *Roger Federer* ni *Rafael Nadal* et que ces 2 joueurs avaient **remporté 24 des 29 derniers tournois du Grand Chelem** (15 pour Federer, 9 pour Nadal).



Cela rend donc l'exploit de Djokovic encore plus grand et nous annonce une saison 2011 passionnante.

LES JEUX SONT FAITS

Mais des exploits, il n'était pas nécessaire d'aller en Australie pour en voir.

Au Tennis Club Marcilly Pralong, nous en avons eus notre lot lors de la **2^{ème} édition des Olympiades en Famille** » qui s'est déroulée le samedi 15 janvier au gymnase international (et en même temps intercommunal) de Boën.

Le principe était le même que pour la 1^{ère} édition : les équipes étaient composées de membres d'une même famille et devaient engranger des points lors d'épreuves physiques où le mental a souvent fait la différence.

Ces épreuves étaient au nombre de 5 : la **Boule de Tennis** (déjà au programme de la 1^{ère} édition), le **Relais 4 Etoiles**, les **Ronds Points**, le **Basket Balle** et le **Balling**. Un quizz permettait également de rapporter quelques points supplémentaires pour qui était incollable sur les records du tennis mondial.

Pour respecter l'anonymat des équipes et permettre un arbitrage en toute neutralité, les équipes étaient identifiées par des joueurs n°1 mondial à leur époque ou des joueurs français (les 2 étant apparemment incompatibles, en tout cas, jusqu'à maintenant).

Les 17 équipes donnaient tout ce qu'elles avaient, parfois plus, mais toujours avec fair-play et respect des adversaires.

A l'issue des épreuves, **Andre Agassi*** l'emportait avec 350 points (sur 500 possibles) devant **Jo Wilfried Tsonga**** (344) et **Rod Laver***** (325).

La dernière place revenait à **Stefan Edberg******.



Le groupe de danse Country de l'AFR était aussi de la partie pour animer cette après-midi en faisant une démonstration de ces danses du far-west. Il restait encore quelques forces aux participants pour entrer dans la danse et apprendre quelques pas de cow-boy (ou cow-girl) au rythme de Cotton Eyed Joe.

La galette des rois, offerte par le TC Marcilly Pralong, pouvait alors être partagée pour récompenser tous les efforts fournis lors de cette compétition.



* famille Maisse

** famille Bottin + Boris Brunelin

*** famille Deveaux

**** la famille a souhaité gardé l'anonymat et nous la comprenons (mais ils se reconnaîtront)

DU SPORT... DU VRAI

Malgré l'hiver, certaines compétitions se déroulaient.

Ainsi **2 équipes jeunes** étaient engagées pour représenter le Tennis Club Marcilly Pralong en Championnat de la Loire.

L'équipe **13/14 ans Garçons**, composée de **Florian Gouttegatat**, **Lucas Deveaux**, **Arthur Durand**, **Lydéric Portailier** et **Louison Richard**, était la première sur le pont.

Avec 1 victoire et 2 défaites, l'équipe termine 3^{ème} de sa poule.

Il s'agit d'une performance très honorable puisque ces jeunes commençaient juste la compétition.

L'équipe 15/16 ans Garçons, composée de *Pierre-Louis Briat, Mickaël Couchaud et Florian Tuinon*, plus habitués aux rencontres par équipes, a dû affronter le climat redoutable du mois de décembre, ce qui leur a empêché de jouer une rencontre.

Avec 1 victoire et 1 défaite, l'équipe termine 2^{ème} de sa poule mais est passée très près de la 1^{ère} (à un tie-break près).

Bravo donc à cette équipe qui a su jouer dans des conditions pas toujours faciles.

D'autres compétitions vont également avoir lieu dans des périodes un peu plus propices à la pratique du tennis.

Ainsi dans les prochaines semaines (avril et mai), les championnats de la Loire vont concerner d'autres équipes comme **les 11/12 ans Garçons, l'équipe Dames et l'équipe Hommes**.

DU NOUVEAU A L'ECOLE DE TENNIS

Avec ses **58 enfants à l'Ecole de Tennis**, les groupes sont plutôt chargés.

Celui du mini-tennis (enfants âgés de 5 à 7 ans) l'est particulièrement avec pas moins de 10 enfants.

Le cours est donné de 17h15 à 18h00 et est encadré par *Valérie Durand et Catherine Portailier*.

L'hiver arrivant, les cours devenaient de plus en plus difficile à assurer sur le court de Marcilly à cause du froid.

Grâce à l'autorisation de la mairie, nous avons eu la possibilité de donner ces cours à la salle des fêtes, ce qui permet aux enfants de faire des exercices de motricité et de coordination, tout en apprenant les toutes premières bases techniques du tennis avec des balles en mousse.

Il ne manque donc plus que l'installation de tribunes...
... ou d'un court couvert...

On peut toujours essayer, non ?

TARIFS 2010-2011

Les tarifs pour la saison 2010-2011, restent inchangés :

<input type="checkbox"/>	Adulte :	45 €
<input type="checkbox"/>	Couple :	80 €
<input type="checkbox"/>	Etudiant :	35 €
<input type="checkbox"/>	Enfant (- de 18 ans) :	28 €
<input type="checkbox"/>	Ecole de Tennis (pour l'année) :	10 €
<input type="checkbox"/>	3ème enfant :	15 €
<input type="checkbox"/>	Location horaire pour les non-licenciés :	6 € par heure

Il faut rappeler que pour chaque licence sportive, le club reverse 12 € par enfant et 20 € par adulte à la FFT, en plus d'une affiliation statutaire de 40 €.

De plus, le TC Marcilly Pralong est partenaire de la région Rhône-Alpes et permet ainsi aux jeunes titulaires de la carte M'ra de disposer d'une remise de 30 € sur la licence sportive.



Contact : Thierry Vernay – Château Gaillard – 04.77.97.49.18

Site internet : www.tcmarcillypralong.asso.fr



Comité des fêtes

Pour cette année la fête patronale aura lieu :

Les 22, 23 et 24 JUILLET 2011

Le Programme sera le suivant :

Vendredi 22 juillet

Le soir

De 18h à 22h distribution des brioches

A partir de 18h30 : concours de pétanque (au stade)



Samedi 23 juillet

Sur la journée distribution des brioches

Le soir à partir de 22h

- Retraite aux flambeaux avec la Batterie Fanfare d'Essertines en Donzy
- Bal des jeunes (gratuit) avec *ECLIPSE*



Dimanche 24 juillet

Le matin

A partir de 11h

Présentation des différentes équipes pour le défilé de l'après-midi.

A partir de 11h30

Vin d'honneur offert par la mairie

L'après-midi

A partir de 16h

Défilé de chars réalisés par différents hameaux avec la PENAS de St SIXTE

A partir de 17h

Spectacle réalisé par « TETOUZE »

Vers 19h

Possibilité de prendre un repas : Paëlla ou Tartiflette

Vers 22h

Feu d'artifice (offert par la mairie)

Vers 22h30

Bal musette avec le même orchestre que l'année dernière
Orchestre de « Maurice MOINE »



ÉCOLE

La biodiversité à l'honneur à l'école Jean Côte

La classe de CM2 de Madame Chasselín et Madame Pérez a participé au concours « L'Abécédaire de la biodiversité » lancé à la rentrée 2010 par l'association *Noé Conservation* et les *Ecomaires de France*, à l'occasion de l'année internationale de la diversité biologique.

Il s'agissait de représenter pour chaque lettre de l'alphabet, un élément de la biodiversité : espèces animales et végétales, fruits, fleurs, écosystèmes...



Malgré la qualité de leur travail, le jury du concours qui s'est réuni le 5 janvier dernier n'a pas primé l'école de Marcilly parmi les 188 dossiers reçus.

Tous les enfants de CM2 auront néanmoins été sensibilisés à la préservation de l'environnement grâce à ce concours qui leur a permis d'acquérir des connaissances sur la biodiversité : mobilisation et enthousiasme étaient au rendez-vous !

Monsieur le Maire a beaucoup apprécié l'investissement des élèves de CM2 dans ce projet national, et afin de les récompenser pour leur engagement et les encourager à s'investir dans cette voie, il a décidé d'offrir à chaque élève un album « *La biodiversité, c'est la vie* » sur la biodiversité dans le monde.

Félicitations à tous les CM2 pour leur travail et bravo pour cette nécessaire prise de conscience collective !

Marielle CHASSELIN, directrice de l'école.



Tu nous manqueras, Mado !

Après trois ans de bons et loyaux services au sein de l'école de Marcilly le Châtel, Mado Bouchand, remplaçante ATSEM (Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles) depuis janvier 2008 nous quitte pour laisser place à Valérie Delauche, qui reprend son poste à l'issue de son congé parental.

Trois années au cours desquelles Mado a fait preuve de professionnalisme en aidant les maîtresses à s'occuper des tout petits, petits, moyens et grandes sections des deux classes maternelles, en prenant en charge les enfants pendant le temps de midi et en gérant les garderies du matin et du soir, en alternance avec Laurence Chazal.

Toute l'école Jean Côte la remercie pour son aide précieuse, son sourire, sa bienveillance, sa bonne humeur et lui souhaite bonne continuation dans tous ses projets !

Merci Mado et bienvenue à Valérie !

Marielle CHASSELIN, directrice de l'école.



Valérie DELAUCHE et Mado BOUCHAND

LES AMIS DU TAROT

Vous êtes nouveaux sur la commune et vous voulez connaître du monde, vous en avez marre de regarder Thalassa ou NCIS, vous savez jouer au tarot mais pas trop bien, vous vous ennuyez en attendant l'ouverture des boîtes de nuit, sachez que le club de tarot de Marcilly accueille ses membres chaque vendredi de 20 h 30 à minuit à la salle Amasis derrière la poste.

Ce club compte actuellement 25 adhérents dont un prince et une adhérente qui se sent bien seule et qui attend d'autres dames. On est là pour se faire plaisir dans une ambiance détendue et conviviale.

Aucune contrainte puisqu'on vient quand on a envie. La cotisation est fixée à 10 euros pour l'année.

Si vous êtes intéressé(e)s, venez vous rendre compte, il suffit de vous présenter à la salle les jours de jeu (le vendredi à 20 h 30).

Le club organise une soirée tarot à l'automne ; soirée où les parties de tarot alternent avec les bouchées de boudin d'herbes, les pommes de terre, les morceaux de fourme et les pâtés aux pommes, tout cela dans une ambiance champêtre.

Le club participe en outre au Téléthon sous la forme des 24 h du tarot le premier week-end de décembre.

L'année dernière, le téléthon a permis de récolter environ 1000 euros pour la recherche.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur le club, vous pouvez contacter :

Didier Palley le président au 04 77 97 43 24
ou le secrétaire Fred Alcaraz au 04 77 97 43 00.



F.N.A.C.A.

Comité de Marcilly

DATES A RETENIR

Samedi 19 mars

A **11h15**, cérémonie au monument aux Morts, fin de guerre d'Algérie

Dimanche 20 mars

A **10h30**, messe en l'église de Marcilly, à la mémoire de ceux qui nous ont déjà quittés ou qui ne sont pas revenus d'Algérie.

Repas de l'association au restaurant « *le St Martin* » à St Martin la Sauveté.

Dimanche 8 mai

Cérémonie au monument aux Morts, en mémoire de nos pères et de la victoire sur le nazisme



Groupe Vocal



RETROSPECTIVES

Le Samedi 2 octobre, nous avons rencontré à l'église de Saint Romain le Puy les chorales « Mélodie du Prieuré », « Mille coups de chœur » de Veauche et « Si fa si l'en chœur » de Boisset les Montrond

Le Samedi 16 octobre : c'était à Ecotay avec 4 groupes : la chorale d'Ecotay, Terra Canto de Saint Etienne, l'ensemble instrumental Band A Nonce de Champdiou et nous-mêmes.

Le Samedi 13 novembre, nous avons chanté à Saint Etienne le Molard

Le Dimanche 16 janvier : Nous avons chanté pour « les amis de Rémy » à l'Espace Guy Poirieux à Montbrison, concert organisé par le Kiwanis avec : les chorales d'Ecotay, « Au chœur d'étang » de Savigneux, « Gamm en chœur » de Montbrison.

Le Samedi 22 janvier nous étions à l'église de Margerie avec la chorale « L'air de rien » de Montbrison

CALENDRIER DES PROCHAINES REPETITIONS



18 mars
6 mai

1^{er} avril
3 juin

8 avril
10 juin

22 avril
17 juin



Après le concert du 15 avril, nous repartons sur un nouveau répertoire.

DATE IMPORTANTE A RETENIR

9^{ÈME} RENCONTRE MUSICALE A MARCILLY
VENDREDI 15 AVRIL 20 HEURES 30
A L'EGLISE SAINT CYR

avec

« L'Air de rien » de Montbrison

« Terra Canto » de Saint Etienne

Le Groupe Vocal de Marcilly

Entrée gratuite



MAIRIE - INFOS

NOUVELLES FRAICHES

DEMOGRAPHIE - NOMBRE D'ELECTEURS AU 01/01/2011

Nombre d'inscrits au 10/01/2010	ELECTEURS	ELECTRICES	TOTAL
	486	472	958
Inscriptions	14	16	30
Radiations	17	19	36
Nombre d'inscrits au 10/01/2011	483	469	952

ECONOMIE LOCALE

Nouvelle activité à la zone Artisanale installée en janvier 2011

- Zone artisanale de Lugneux :

* Menuiserie David MOULIN : fabrication et pose.

Tél/fax 04.77.96.03.18 Portable : 06.21.12.00.01.

A pris la place de CMP parti à Pralong.

Avec l'entreprise GAGNAIRE Marcilly dispose de 2 menuisiers.

* L'entreprise ANAGRAM, retour sur Montbrison, a laissé vacant son local.

- Zone artisanale de La Jalousie :

* La SCI REYNIER-NOURRISSON a lancé la construction de son bâtiment d'exploitation de 75 m² pour bureau et dépôt

* L'entreprise DEMARS a mis en service une 2^{ème} machine pour la taille de pierres.

Résultats remarquables plaçant l'entreprise en pointe pour la restauration des monuments historiques.

Nos vignerons à l'honneur

Après les prix au concours de la « Loire aux 3 vignobles » en 2010, deux de nos producteurs se sont distingués au Concours International du vin GAMAY (rouge) à Lyon (voir Progrès du 04/02/2011) :

- Grande médaille d'or à la cave VERDIER – LOGEL pour la cuvée POYCELAN

- Médaille d'or au Domaine du Poyet de Jean-François ARNAUD pour la cuvée des Vieux Ceps.



SPORTS JEUNESSE

Samedi 19 mars au local technique, place des Marcilly de France

MARCILLY LE CHATEL (municipalité et comité des fêtes) accueillera une manifestation cycliste organisée par la Commission Jeunes du Comité départemental Loire (CODEP 42). Le cyclo club de Boën sur Lignon présidé par Christian ALLIBERT a pris cette initiative destinée à bien faire connaître ce sport aux jeunes à partir de 13 ans. Catherine PORTAILLER le seconde. Le petit groupe de Marcillois très satisfait de ce sport ne demande qu'à s'agrandir.

Diverses activités « vélocipédiques » seront proposées au cours de la journée :

- rallye-raid aux alentours de Marcilly le Châtel
- mécanique sur vélo (local technique au Grand Coin)
- cartographie (local technique au Grand Coin)
- maniabilité sur vélo (sur la place de Marcilly)
- casse-croûte, vin d'honneur, prix.



Venez nombreux les encourager.

CULTURE

Marcilly le Châtel : Champ de recherches archéologiques

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C) – Ministère de la Culture a chargé le Groupe de recherche Archéologiques de la Loire : GRAL, 8 rue Desimiane à St Just St Rambert de prospector le territoire de notre commune. Cette prospection intervient en surface sur les terres avant cultures. Elle a pour but de collecter des objets ou fragments d'objets (silex, céramiques, tuiles, poteries, monnaies...) vestiges des temps passés. Ce travail entre dans l'élaboration de la carte archéologique du département de la Loire. Il a déjà été réalisé dans diverses communes voisines avec succès.

Les « trouvailles » sur Marcilly le Châtel nous seront communiquées après établissement du rapport destiné à la DRAC. Prospection intéressante car le sol du village s'est déjà révélé riche de ces vestiges, le plus ancien étant exposé au Musée de la DIANA. (épée dans une sépulture datant de l'âge de fer soit 100 à 300 av. JC)

TRANSPORT SCOLAIRE : ENFIN 2 ABRIBUS

Voici un souhait exprimé par les familles depuis plusieurs années qui sera réalisé prochainement. 2 lieux d'implantation d'abri voyageurs à structure métallique, parois verre, conformes aux équipements préconisés par le Conseil Général :

Abribus Place des Marcilly de France :

Mis gratuitement à la disposition de la commune par le Conseil Général. Le terrain, le socle, l'éclairage, l'entretien seront fournis par la commune.

Abribus le Champ d'épines :

Même modèle (panneau publicitaire excepté) que ci-dessus. Financé par la commune soit 5 450 € HT – 6 518 € TTC avec subvention du conseil Général de 3 200 €. Mêmes conditions que ci-dessus.

ENVIRONNEMENT

VANDALISME – INCIVISME ?

Les travaux d'aménagement de la traversée du village, au Pavé, ont été menés à bien depuis 3 ans. Ils ont voulu améliorer l'aspect, agrémenter l'ex route départementale, faire place aux piétons, penser aux handicapés, planter arbres et prévoir le fleurissement, ralentir la vitesse des véhicules, donner plus d'espace aux commerces, à la détente...

Aux beaux jours nous espérons que la transformation recherchée sera manifeste à moins que se multiplient les actes de malveillance ou de négligence dont voici 2 exemples :

- un tilleul planté en 2009 à proximité de l'abribus situé en bordure de la RD8 a été scié puis laissé en l'état. Coût du remplacement : 407 €



Arbre coupé



Arbre remplacé



«S'agit-il d'un champ de mines ? »

Celui qui a eu l'idée de planter ces balises a ainsi apporté une belle illustration de la nuisance qui est ainsi imposée à lui-même et à bien d'autres.

Que ce soit pour l'instant une invitation aux maîtres des chiens, heureux de se promener, à plus de propreté, d'hygiène et de respect d'autrui. Les lieux d'aisance existent aussi pour ces animaux.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

GAGNIERE Julien	05 février 2010
TARDY Laura	05 février 2010
MAISSE Valentin	17 mars 2010
FAURE Maxime	17 avril 2010
RIZAND Léonie	23 avril 2010
FOUGEROUSE Clément	02 mai 2010
DUPUY Emma	21 mai 2010
DOS SANTOS Soline	23 juin 2010
FERNANDES Léna	08 août 2010
DURRIS Aude	19 août 2010
BAROU Lilian	09 septembre 2010
SERVIT Mélusine	23 septembre 2010
CHARRIERE Colin	14 octobre 2010
GUILLOT Inès	17 octobre 2010
LAZE Erwan	26 octobre 2010
HAZELLE Evan	30 novembre 2010
HAZELLE Lisa	30 novembre 2010



MARIAGES

VALETTE Philippe - GUILLAUMOND Fabienne	15 mai 2010
FAYARD Thierry - CHAMBON Sylvie	26 juin 2010
PALLEY Rémi - ARTHAUD Elodie	17 juillet 2010
ELICOT Philippe - BOURSIER Adeline	31 juillet 2010
TARTERET Jérôme - AVRIL Catherine	18 septembre 2010



DECES

THEVENON Joseph	18 février 2010
DUPUY Pierre	07 juin 2010
MAISON Jean-Pierre	12 juillet 2010
COUCHAUD Marcel	29 novembre 2010

FINANCES COMMUNALES

COMPTES 2010 – BUDGET 2011 (Vote du conseil municipal du 04/02/2011)

* Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2010 (voir tableaux)

* Vote des budgets 2011 (voir tableaux)

Les comptes administratifs de l'exercice 2010 comprennent les dépenses et les recettes intervenues durant l'année 2010, comptabilisées sur 5 sections distinctes :

- 2 au budget général : sections de fonctionnement et investissement
- 2 au budget assainissement : sections de fonctionnement et investissement
- 1 au budget Centre Communal d'Action Social (CCAS) : section de fonctionnement

Montants arrêtés au 31/12/2010 contrôlés et approuvés par le Trésor Public le 28/01/2011 et la Sous-Préfecture (contrôle de légalité).

BUDGET GENERAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	B 2010	R 2010	B 2011	Observations (en milliers d'€)
DEPENSES	454 204.00	481 202.58	458 327.00	
Achats Fournitures	52 600.00	52 037.78	55 100.00	Energie : 31 Ecole : 7,9
Services extérieurs Entret.	54 300.00	40 673.47	53 600.00	Bât.+ Voirie : 37 As : 6,9 Ctr : 7
Autres Services extérieurs	14 920.00	12 555.94	14 120.00	Fêt. 7 Affr.1 Télétr.3
Charges de Personnel	165 850.00	158 959.13	158 000.00	
Impôts et Taxes	3 000.00	3 056.00	3 100.00	Taxes foncières
Autres charges Gestion	54 843.00	48 734.54	52 454.00	Elus : 22 S.D.I.S. : 21 CCAS : 4
Charges Financières	12 000.00	9 544.73	12 000.00	Banques : 11 SIEL : 1
Charges exceptionnelles	1 000.00		1 000.00	Annulations titres
Amortissement E.P.			1 561.00	Fonds de concours E.Pub.
Dépenses imprévues	10 000.00		20 000.00	
Excédent exercice	85 691.00	155 640.99	87 392.00	
Virement à Sect. Invest ;				
Cession immobilière				
RECETTES	454 204.00	481 202.58	458 327.00	
Produits services	10 000.00	9 869.56	9 000.00	Main œuvre asst Telecom Concessions Garderies
Impôts et Taxes	228 104.00	238 711.14	231 490.00	2% sur bases : 186 CCPA : 35
Dotations et Participations	183 300.00	193 902.04	184 837.00	DGF : 153 DSR : 20
Autres Produits de Gestion	32 300.00	32 949.53	33 000.00	Loyers + Salle fêtes
Produits exceptionnels	500.00	4 527.27		
Atténuation de charges		1 243.04		
Déficit exercice				
Excédent antér .reporté				

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	B 2010	R 2010	B 2011	
DEPENSES	791 083.62	590 783.32	526 741.02	
Rembt Emprunts	28 500.00	24 448.48	31 800.00	Banques : 30 SIEL : 2
Immobilisations	239 123.71	232 323.41	134 105.35	Etude : 9 Mat. et Mobilier : 22
Travaux	432 000.00	242 247.22	233 110.00	Aménagement Pavé : 140
Déficit antér. reporté	91 459.91	91 459.91	127 425.67	Voirie : 93 Ecole : 15 Autr : 35
Dépôts de garantie		304.30	300.00	Tracteur : 50
Excédent au 31/12				
RECETTES	791 083.62	590 783.32	526 741.02	
Taxe locale Equipement	10 000.00	12 471.00	10 000.00	
Besoins Financement	248 032.60	100 000.00	12 858.03	
Subventions	253 095.00	148 415.41	188 719.00	Etat : 55 Région : 26 Dépt : 107
F.C.T.V.A.	50 377.00	50 377.32	70 270.00	TVA sur immob. 2010
Amortissement E.P.			1 561.00	
Dépôt de garantie		591.90	300.00	
Excédent reporté				
Virement de Sect. Fonct.	151 502.02	151 502.02	155 640.99	
Virement prévu de S.F.	78 077.00		87 392.00	
Déficit à reporter		127 425.67		
ETAT DE LA DETTE	01/2011	01/2010	01/2009	
BANQUES	325 144.47	247 649.00	170 195.19	Annuité en 2011
SIEL	5 543.82	7 303.00	9 248.28	Annuité en 2011
Total	330 688.29	254 952.00	179 443.47	

Commentaires sur tableaux (Postes principaux mentionnés partie droite)

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement : excédent de 155 641 € affecté en totalité au financement des investissements réalisés en 2010 sur le budget général essentiellement :

* *A l'école jean Côte* : l'aménagement du restaurant scolaire et de la classe du bâtiment sud

* *Au Pavé* : l'aménagement des abords mairie et salle des fêtes ainsi que de la traversée du Pavé.

Dépenses réelles nettement inférieures aux prévisions dues notamment à l'affectation en investissement de gros travaux de voirie suite aux inondations, à la baisse des charges du personnel causées par le départ en retraite en cours d'année de la secrétaire de mairie, au remplacement temporaire d'une ATSEM par un agent contractuel et à une réduction obtenue des dépenses d'assurance pour absences du personnel.

En 2011 variations contenues autant que possible mais hausses sur poste énergie, assurances, entretien voirie, affranchissements, charges financières (emprunt en décembre 2010), transfert au budget CCAS. Les produits ont été estimés sensiblement au même niveau qu'en 2010, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) devrait varier faiblement pour l'augmentation de la population. Le produit des impôts locaux ne sera déterminé qu'après connaissance des bases locales annoncée pour fin mars et vote des taux par le conseil. La seule variation prise en compte est une hausse générale de 2 % sur les bases de calcul.

Section d'investissement :

Les dépenses des années 2010 et 2011 sont nettement marquées par les investissements menés à bien en 2010 achevés et soldés début 2011. Il s'agit pour la plus grande part :

- de l'aménagement restaurant scolaire et classe du bâtiment sud de l'école : 138 milliers d'€

- de l'aménagement au Pavé (tranche 2 et 3) :	206 milliers d'€
- de travaux de voirie : chaussée à Lugneux et rue du Pavé :	85 milliers d'€
- de travaux d'éclairage public (square salle des fêtes, mise en souterrain près de la boulangerie) :	15 milliers d'€

Les subventions notifiées sur ces travaux par l'Etat, la Région, le Conseil Général ont été partiellement versées en 2010, soit 70 milliers d'€, les soldes devront intervenir en 2011 pour 188 719 €.

Le budget d'investissement 2011 a retenu comme principales dépenses :

- le solde des travaux d'aménagement du Pavé et de l'Ecole	158 milliers d'€
- les travaux de voirie	90 milliers d'€
- le remplacement du tracteur	50 milliers d'€
- les travaux nécessaires pour obtenir des économies sur l'éclairage public	10 milliers d'€
- la mise en place de 2 abribus	10 milliers d'€
- la modification de l'équipement électrique de la salle des fêtes	10 milliers d'€

La réalisation de ces prévisions est subordonnée à l'encaissement des principales ressources attendues : les subventions ci-dessus et le remboursement de TVA sur travaux 2010 soit 70 000 €. Pas de prévision d'emprunt.

BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	B 2010	R 2010	B 2011	Observations (en milliers d'€)
DEPENSES	61 967.10	76 371.78	66 717.10	
Achats Fournitures	500.00	303.41	500.00	
Services extérieurs Entret.	2 000.00	1023.83	7 500.00	contrat MAGE : 1 autres : 4
Autres Services extérieurs				
Charges de Personnel	4 000.00	3 867.89	4 000.00	main d'œuvre sur 3 stations
Impôts et Taxes	6 200.00	5 789.00	6 900.00	3ème Redevance Agence Eau
Autres charges Gestion	500.00	885.20	500.00	irrécouvrables
Charges Financières	11 000.00	7 940.64	8 000.00	
Amortissements Provis.	27 549.35	27 549.35	27 549.35	Travaux Pavé 2008 et 2009
Charges exceptionnelles	1 000.00		1 000.00	Annulations
Excédent exercice	9 217.75	29 012.46	10 767.75	
Virement à Sect. Invest				
RECETTES	61 967.10	76 371.78	66 717.10	
Produits services	42 000.00	44 005.28	45 000.00	Redevances
Autres Produits	8 250.00	20 150.00	10 000.00	Droits de branchements
Dotations et Participations				
Quote part subv. investiss.	11 717.10	11 717.10	11 717.10	
Produits exceptionnels		499.40		
Subvention Budget Général				
Déficit exercice				
Excédent antér. reporté				

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	B 2010	R 2010	B 2011	
DEPENSES	152 873.68	117 992.30	142 416.93	
Excédent fin d'exercice				
Rembt Emprunts	20 000.00	19 165.36	19 000.00	
Immobilisations				
Travaux	40 000.00	5 953.26	75 000.00	Extension La GARDE
Déficit antér. sect. inv.	81 156.58	81 156.58	36 699.83	
Subvention invest.	11 717.10	11 717.10	11 717.10	
RECETTES	152 873.68	117 692.30	142 416.93	
Taxe locale Equipement				
Besoins Financement	22 364.14		35 452.69	Emprunt en 2007 : 100
Subventions	40 000.00		38 713.00	La GARDE
F.C.T.V.A.	30 678.00	30 678.00	921.68	
Amortissement	27 549.35	27 549.35	27 549.35	
Excédent reporté				
Virement de Sect. Fonct..	23 064.44	23 064.44	29 012.46	
Virement prévu de S.F.	9 217.75		10 767.75	
Déficit à reporter		36 399.83		
ETAT DE LA DETTE	01/2011	01/2010	01/2009	
BANQUES	235 224.34	254 389.00	272 984.68	Emprunt 2005 : 100 + 2007 : 100
Total	235 224.34	254 389.00	272 984.68	

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement : Excédent de 29 012 € affecté aux investissements

- en 2010 deuxième année d'une nouvelle redevance à reverser à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne soit 0.18 € par m3 d'eau potable consommée = 5 789 €. Elle est portée à 0.19 € en 2011 soit 6 900 € en prévision.

- Charges financières maintenues bénéficiant des faibles taux sur emprunts à taux variables.

- Pour 2011 augmentation prévue de l'entretien de la station de Say pour curage des installations après 6 ans.

Section d'investissement :

- Réduction du déficit due à un faible montant de travaux en 2010 : branchement – frais d'étude pour La Garde.

- En 2011 l'extension du réseau d'assainissement et la création d'une canalisation d'eaux pluviales à La Garde intervient pour un montant de 75 000 € financé pour partie par une participation des propriétaires d'environ 34 000 €.

SITUATION DE L'ENDETTEMENT

SITUATION DE L'ENDETTEMENT	01/2011	01/2010
DETTE BUDGET GENERAL	330 688	254 952
DETTE BUDGET ASSAINISSEMENT	235 224	254 389
TOTAL (11 emprunts)	565 912	509 341
Dont 2 pour logements sociaux (Amasis et mairie)	97 514	107 789
Hors logements	468 398	401 552

Au 01/01/2011, la dette s'est accrue de 56 372 € par rapport à 2010, ce qui place toujours la commune au-dessous de la moyenne de sa catégorie avec un ratio de couverture favorable et une faculté d'endettement non exercée. La capacité de désendettement demeure inférieure à 4 ans.

La ligne de crédit 86 000 € a été intégralement utilisée et sera remboursée en grande partie sur l'année 2011.

La charge financière s'élève en capital et intérêts à 66 854 € en 2011 pour 60 395 € en 2010.

BUDGET CCAS

Section de Fonctionnement	B 2010	R 2010	B 2011	Observations
DEPENSES	3 700.00	3 647.26	3 800.00	
Achats Fournitures	2 417.46	2 417.46	2 500.00	Noël Réunion annuelle
Services extérieurs Entret.				nombre bénéfici : 65
Autres Services extérieurs	400.00	400.00	200.00	
Impôts et Taxes				
Autres charges Gestion	469.80	460.00	600.00	Dons à Organismes soc.
Secours et Dons	412.74	369.80	500.00	Aides financières
RECETTES	3 700.00	3 647.26	3 800.00	
Dotations et Participations	3 149.09	3 149.09	3 747.26	Virement du Budget Général
Déficit exercice		498.17		
Excédent antér. reporté	550.91	52.74	52.74	550.91 – 498.17 = 52.74

PERSONNEL COMMUNAL

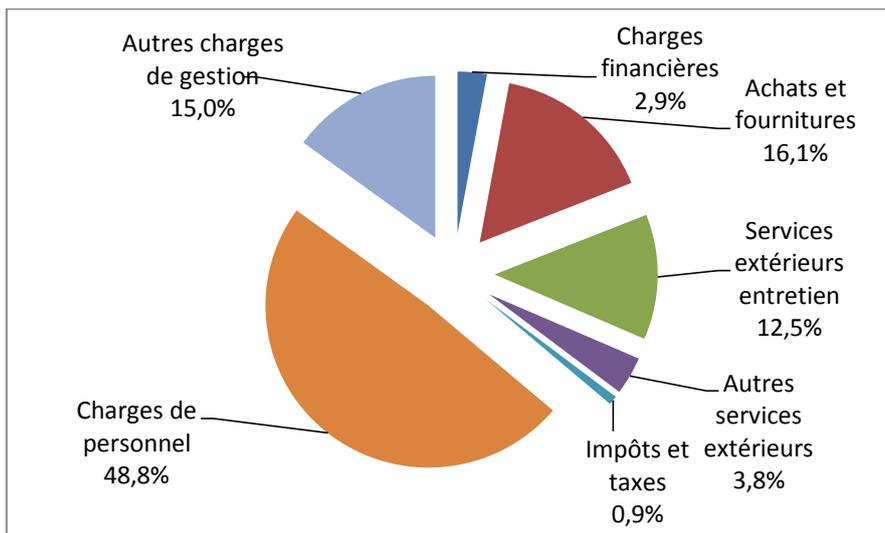
Au 14 mars 2011, (après reprise de service de Valérie DELAUCHE) le personnel communal se compose de 8 agents titulaires (T) ainsi répartis :

	Fonction	Nom	H/sem
Secrétariat de mairie	<i>Secrétaire de mairie :</i> Permanences : Mardi 14h -18h Vendredi 14h – 19h30	Maryline GIRARDON (T)	20 h
	<i>Adjoint administratif</i> Permanence : Lundi 14h – 18 h	Isabelle BARTHELEMY (T)	15 h
Entretien communal	Voirie – Bâtiments - Stations assainissement <i>Agents territoriaux des services techniques</i>	Jean-Claude LAURENDON (T) Eric VELUIRE (T) Jacqueline GAY (T)	35 h 35 h 24h36
Assistance Ecole publique Jean Côte	Restauration scolaire	Cécile CHAZAL (T)	21h42
	<i>Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)</i>	Laurence CHAZAL (T)	18h15
		Valérie DELAUCHE (T)	16h15

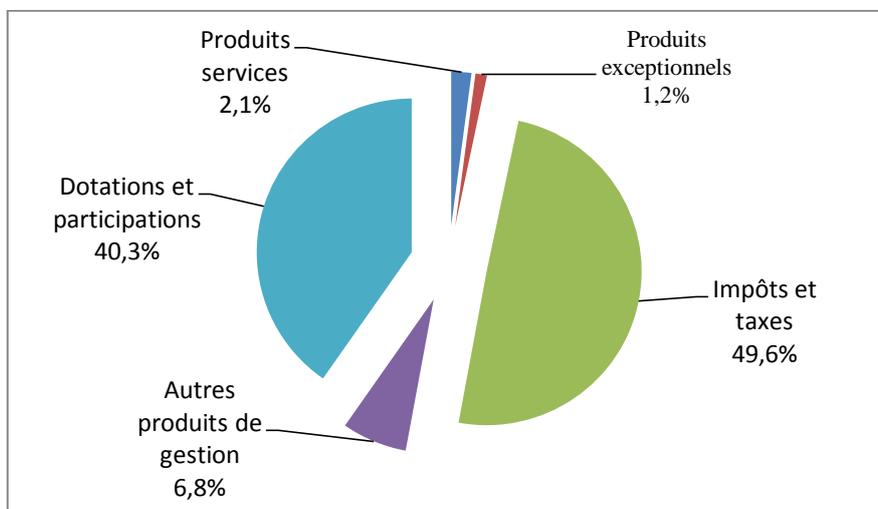
Taux communaux

En 2011, le relèvement général des valeurs locatives, base des impôts locaux est de 2 % sur les 3 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti). Le vote en conseil ne pourra intervenir qu'après connaissance des prévisions des bases locales, assiettes des taux à voter en mars ou avril 2011.

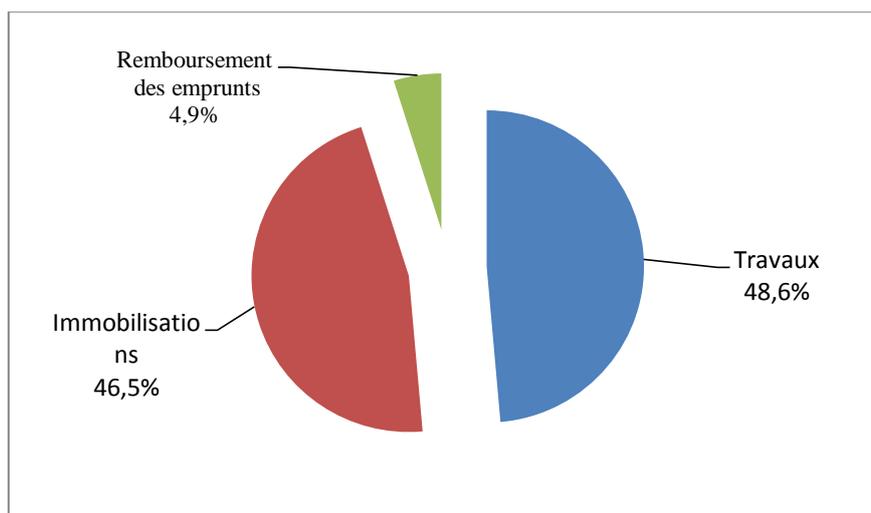
Dépenses de fonctionnement du budget général 2010



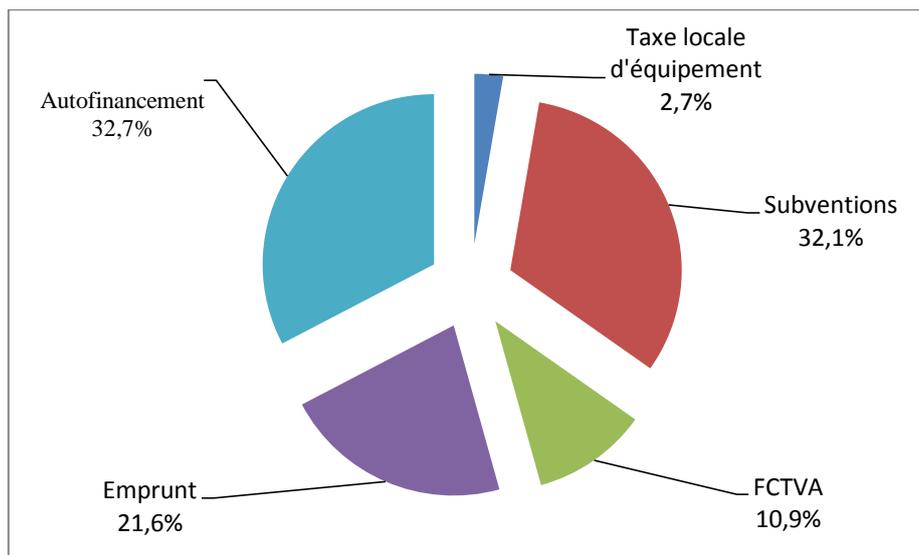
Recettes de fonctionnement du budget général 2010



Dépenses d'investissement du budget général 2010



Recettes d'investissement du budget général 2010



CLASSES EN 1

"Quelques conscrits de la classe en 1 intéressés pour se retrouver autour d'une bonne table et passer un bon moment vous proposent de retenir la date du **samedi 12/11** ... la salle des fêtes de Marcilly est encore libre ... On se retrouvera dans le prochain Ecureuil pour plus de précisions sur le programme. Qu'on se le dise !"

Solutions des jeux

1. Pyramide marcilloise : U – US – USE – ELUS – SAULE – SAOULE – JALOUSE – JALOUSIE

2. Classe-tête

5	x	4	+	2	=	22
x		+		+		+
2	x	6	-	7	=	5
+		-		x		+
3	x	2	x	2	=	12
=		=		=		=
13	+	8	+	18	=	39

3. Quartiers marcillois : MAURE – LE GIPON – LE RAVAT – CORBES – LA GARDE – LA COTE – SAY – LE PAVE

4. A tue-tête : 250 m²

5. Mot mystère : MACHICOLIS

6. Remue-ménages : 1 + 2 = 3 + 4 = 7 + 8 = 15 + 16 = 31 + 32 = 63

BUDGET DE FONCTIONNEMENT (dépenses)

Du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010

De l'école publique de MARCILLY LE CHATEL

1) Infrastructure : bâtiment

- * Electricité dont chauffage : 3 208 €
- * Gaz : 6 626 €
- * Eau : 649 €
- * Téléphone / internet : 1 007 €
- * Assurances : 1 280 €
- * Taxes (habitation, foncière) : néant

Total : 12 770 €



2) Entretien site scolaire

- * Ménage (mise en état de propreté des locaux et du matériel) effectué par l'agent d'entretien : 11 530 €
- * Entretien, travaux, bricolage : 2 702 €
- * Produits d'entretien : 1 350 €
- * Maintenance chaudière : 528 €
- * Maintenance photocopieur : 924 €

Total : 17 034 €



3) Autres frais de fonctionnement

- * Postes d'aides maternelles : 22 504 €
- * Poste cantine : 13 363 €
- * Fournitures scolaires : 6 039 €
- * Divers (pharmacie, fournitures admin.) : 1 214 €

Total : 43 120 €



4) Equipement non pris en compte dans le calcul du ratio/élève

- * Restaurant scolaire : 137 789 €
- * Tables et chaises : 1 069 €
- * Téléphonie : 1 966 €

Coût total du fonctionnement de l'école publique de Marcilly le Châtel
par la commune : 72 924 €

Ratio par enfant (sur la base de 142 élèves) : environ 513 €

A.M.A.V.I.E. FOREZ

au service des victimes d'infraction !

Ce qui change à partir de 2011 :

Le Tribunal de Grande Instance de MONTBRISON rejoint celui de SAINT ETIENNE.

Les modifications du panorama judiciaire du MONTBRISONNAIS obligeront les justiciables à changer de comportement lorsqu'ils auront déposé plainte .

Désormais, en cas de suite judiciaire, il leur faudra se rendre à SAINT ETIENNE ce qui, inévitablement, posera des problèmes pratiques aux plus éloignés, aux plus démunis, aux plus fragiles.

Ce qui ne change pas :

A.M.A.V.I.E., votre association reste telle qu'elle est : **même local, mêmes horaires, mêmes permanences !**

Chaque victime verra sa demande prise en charge le plus rapidement et le plus complètement possible par une équipe de professionnels dont juriste et psychologue.

Alors, vous qui avez été victime de violence, de vol, d'escroquerie ou de tout autre atteinte aux biens ou aux personnes, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au :

04 77 55 45 12

Vous serez écouté, informé, aidé confidentiellement et gratuitement !

LES JEUX DE L'ECUREUIL

Par Robert DURIS

1. Pyramide marcelloise

Habitudes
Fatigué
Choisis
Arbre pleureur
Ivre
Envieuse
Quartier de chez nous

2. Casse-tête : Compléter la grille en utilisant les chiffres de 1 à 7 et les signes +, -, x, au moins une fois

	x		+	2	=	22
x						
2	x		-		=	
3		2	x		=	12
=		=		=		=
		8	+	18	=	39

3. Quartiers marcellois

En ôtant une lettre à chaque mot, découvrez le nom de certains quartiers d'ici (1 ou 2 mots)

- MASURE :
 LE PIGEON :
 LA TRAVEE :
 BROCHES :
 LA DRAGEE :
 CALOTTE :
 PAYS :
 PRELAVE :

4. A tue-tête !

Quelle surface en m² a un jardin qui occuperait le dixième de la moitié d'un terrain de football mesurant un demi-hectare ?

5. Mot mystère

En utilisant toutes les lettres des deux mots ci-dessous, trouver un mot répondant à la définition suivante : « Balcon au sommet des murailles ou des tours des châteaux forts au Moyen Age

CHIC + MOULAIS =

6. Remue-méninges

Dans cette suite logique, chercher comment on passe d'un chiffre à l'autre et trouver le chiffre qui suit 31

1 3 7 15 31 ?

DATES A RETENIR

- Vendredi 18 mars :** Vente tickets cantine à l'école 8h20 à 8h45
- Samedi 19 mars :** Manifestation cycliste
Cérémonie au monument aux morts à 11h15
- Jeudi 31 mars :** Aînés ruraux : journée provençale à la Sauzée
- Vendredi 1^{er} avril :** Vente tickets cantine à l'école 16h15 à 17h
- Vendredi 15 avril :** Vente tickets cantine à l'école 8h20 à 8h45
- Vendredi 15 avril :** 9^{ème} Rencontre Musicale à l'église St Cyr à 20H30
- Mardi 19 avril :** Réunion d'information pour stage poney à 20h salle Galathée
- Dimanche 8 mai :** Cérémonie au monument aux morts
- Jeudi 12 mai :** Aînés Ruraux : sortie au Moulin Bleu
- Mardi 31 mai :** Remise des articles pour « l'Ecureuil »
- Samedi 11 juin :** Gala de danse à la salle Guy Poirieux à Montbrison
- Jeudi 16 juin :** Agrafage de « l'Ecureuil » 20h à la mairie
- Vendredi 17 juin :** Inscriptions centre de loisirs 18h salle des fêtes
- Mardi 21 juin :** Spectacle de l'école à la salle des fêtes
- Du 22 au 24 juillet :** Fête patronale
- Vendredi 22 juillet :** Concours de pétanque à partir de 18h
- Vendredi 16 septembre :** Assemblée générale Familles Rurales
- Samedi 12 novembre :** Classes en 1